

## Sainte-Pétronille sollicite votre participation active ...

Au cours des prochaines semaines, vous serez invités à participer à deux événements vous permettant de renforcer votre sentiment d'appartenance à la communauté.

**1 - La participation à la consultation publique complétant la démarche de réflexion stratégique sur l'avenir de Sainte-Pétronille.**

**2 - Le maintien des efforts d'embellissement de votre propriété pour conserver notre classification au concours d'embellissement - Les Fleurons du Québec.**

### 1 - La planification stratégique :

La Municipalité a entrepris une démarche portant sur la révision des grandes orientations d'aménagement. Les élus et membres des comités municipaux ont déjà en main un diagnostic de la situation actuelle. Ce document de réflexion sera disponible sous peu sur le site de la municipalité à la page d'accueil et à l'onglet «Bureau municipal».

[www.ste-petronille.iledorleans.com](http://www.ste-petronille.iledorleans.com)

Un résumé vous sera présenté dans le Journal **Le Beau Lieu** de mai. Il décrira les forces, faiblesses, menaces et opportunités qui définissent notre environnement. La consultation citoyenne est l'aboutissement de ce processus

Dans le contexte de Développement durable, venez vous exprimer sur les différents enjeux :

- Aménagement du territoire (ilots désstructurés) ;
- Règlementation d'urbanisme (harmonisation et MCC) ;

- Assainissement des eaux usées (périmètre urbain et agricole) ;
- Enfouissement des fils ;
- Politique familiale (loisirs, résidences pour personnes âgées) ;
- Maintien de l'effort fiscal ;
- Loisirs, services municipaux et préoccupations régionales (pont de l'île, les rumeurs de fusions, etc.)



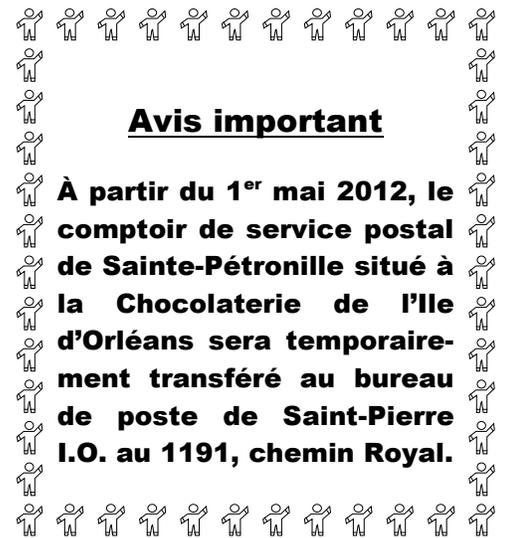
Afin de garantir l'intégrité du processus, nous avons retenu les services d'une conseillère qui animera la rencontre et en fera le suivi auprès du Conseil municipal. Le fruit de cette réflexion guidera les élus dans leurs décisions futures.

Votre participation active à cette réflexion est donc essentielle car elle contribuera à définir notre vision de l'avenir. Si vous avez des idées sur un milieu de vie innovant, vous êtes donc invités à cette consultation publique qui se tiendra à la salle communautaire, **samedi le 9 juin 2012 de 13 h à 17 h.**

Pour ceux qui ne pourront être présents, les commentaires transmis par écrit au DG Jean-François Labbé seront également considérés.

## 2 - Les fleurons du Québec / Collectivités en fleurs :

La municipalité de Sainte-Pétronille participe au concours provincial d'embellissement horticole - **Les fleurons du Québec** depuis près de 15 ans. Les résultats ont démontré une amélioration constante pour culminer en 2009 avec 4 fleurons alloués.



### Avis important

**À partir du 1<sup>er</sup> mai 2012, le comptoir de service postal de Sainte-Pétronille situé à la Chocolaterie de l'île d'Orléans sera temporairement transféré au bureau de poste de Saint-Pierre I.O. au 1191, chemin Royal.**

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel ([ste-petronille@qc.aira.com](mailto:ste-petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **11 mai 2012.**

### Équipe de rédaction:

- Line Bisson, conseillère responsable
- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Gilles Gallichan
- Yves-André Beaulé
- Lise Paquet

Cette distinction plaçait notre municipalité dans le groupe de tête regroupant seulement 29 municipalités au Québec ; la seule de la région de la Capitale-Nationale.

Ce résultat rendait notre village éligible à l'édition canadienne de 2012 – **Collectivités en fleurs**.

Au cours de l'été, c'est donc deux équipes de classificateurs qui sillonneront nos rues pour évaluer les immeubles privés et publics. Ils jugeront la propreté, l'action environnementale, la conservation du patrimoine, la foresterie urbaine, l'aménagement paysager, les arrangements floraux et l'implication communautaire. La première évaluation se tiendra le 17 juillet alors que la seconde est prévue vers la mi-août.

Pour obtenir plus de précisions sur les critères de classification horticole, consultez les portails électroniques suivants :

[www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com)

[www.collectivitesenfleurs.ca](http://www.collectivitesenfleurs.ca)

Le Comité d'embellissement continue d'améliorer les aménagements horticoles et mettre en valeur les sites patrimoniaux. En 2012, une nouvelle signalisation mettra les stationnements publics en évidence pour inciter les visiteurs à parcourir le village à pied et ainsi profiter pleinement des panneaux d'interprétation.

Les élus et bénévoles vous invitent à redoubler d'ardeur pour embellir votre propriété et affirmer votre fierté.

*Harold Noël, maire*

## Bibliothèque La Ressource

### Nouvelles de la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille

#### Nouveautés et suggestions de lecture d'avril:

Voici nos nouveautés et suggestions de lecture :

- *Le poids des mensonges*, de Patricia McDonald
- *C'était au temps des mammoths laineux*, de Serge Bouchard
- *Orpheline*, de Marie-Claude Savard
- *Parce que c'était toi*, de Marc Fisher
- *Revivre*, de Guy Corneau
- *Le grand dictionnaire des malaises et des maladies*

#### Périodiques:

La bibliothèque a reçu des numéros récents des revues *Maclean's* et *Newsweek* et du *Bulletin d'histoire politique*. Explorez le présentoir des périodiques et levez la tablette pour découvrir d'autres numéros qui vous y attendent.

#### Merci:

Merci à Mesdames Claire Beaulé et Marie-Chantale Beaulieu et à Monsieur Gilles Dionne pour des livres et des cd. donnés à la bibliothèque.

#### Une nouvelle bénévole dans l'équipe:

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à **Lise Noël** qui se joint à l'équipe de la Bibliothèque La Ressource. Si vous souhaitez vous aussi participer à une activité qui joint loisirs et culture, contactez-nous; il y a toujours de la place.

#### Des cadeaux pour nos jeunes qui s'abonnent:

N'oubliez pas de réclamer les cadeaux que le Réseau Biblio offre aux jeunes nouvellement abonnés à la bibliothèque. Un sac pratique aux mille usages et contenant des surprises à lire est offert aux jeunes. Aussi, le service « Une naissance, un livre » offre toujours aux parents une trousse destinée à initier leurs nouveaux nés à l'univers de la lecture. On n'est jamais trop jeune pour avoir sa carte d'abonné à la bibliothèque.

#### Bilan de votre dossier:

Dès le mois de mai, vous pourrez demander, en vous présentant au comptoir du prêt, une copie à jour de votre dossier d'utilisateur pour faire le bilan de vos livres inscrits au registre et pour vous souvenir des dates de retour.

*Lise Paquet et Gilles Gallichan  
pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource*



### Combien de Fleurons du Québec en 2012?

Lors de l'édition 2009 de la classification horticole des *Fleurons du Québec*, notre village s'en était vu décerner quatre. Cette reconnaissance publique a fait d'autant plus plaisir que, des douze municipalités inscrites dans la région de Québec, seule Sainte-Pétronille en a obtenu autant.

### Cinq champs d'exploration

Dans sa tournée d'inspection, que devait examiner le classificateur?

- Le domaine municipal : entrée du village, parcs, mairie, autres bâtiments municipaux, voies publiques et stationnements.
- Le domaine institutionnel : lieux de culte, école\*, Foyer de charité, espaces verts aménagés.
- Le domaine résidentiel : bâtiments et terrains.
- Le domaine industriel\* et commercial.
- Les initiatives communautaires et le développement durable.

\* Comme il n'y a dans notre village ni école ni industrie, la note est pondérée.

Deux secteurs ont pourtant suscité des réserves.

- Pour celui des résidences, «en général, supérieur à la moyenne et souvent très beau», le classificateur ajoutait : «Quelques propriétaires ne suivent pas et abaissent la moyenne. (...) Pour les plus avancés, [il faudrait] penser à ajouter des éléments artistiques ou à créer une thématique dans le jardin. Utiliser aussi l'espace au maximum et pas seulement une zone près de la maison ou de l'entrée d'auto.»
- Quant aux commerces : «La Goéliche, la Chocolaterie et quelques autres font un très bel apport à l'embellissement du village. (...) Les autres doivent simplement suivre l'exemple qu'ils ont sous les yeux. Pas nécessaire d'en faire autant, mais il faut commencer.»

## Les conclusions du rapport

Le classificateur concluait ainsi son évaluation : «Le village au complet est remarquablement boisé. C'est magnifique.

L'axe historique dans les lieux publics est à conserver et à développer. Le mariage parfait entre le fleuve, la grève, les boisés et les nombreux murets de pierre naturelle donnent son charme au village. La grande qualité des éléments construits mérite des félicitations. Les aménagements réalisés par le comité d'embellissement, autant végétaux qu'historiques, sont dignes de mention. Félicitations ! Vous méritez votre 4<sup>e</sup> fleuron, ce qui est tout à votre honneur.»

Suivaient toutefois deux avertissements : «Le domaine commercial est le plus faible malgré quelques très beaux aménagements. Le secteur résidentiel devra aussi être plus égal pour s'assurer le maintien du 4<sup>e</sup> fleuron. Les acquis sont là, il ne reste qu'à les améliorer.»

## Et pour 2012?

En août prochain, notre village fera l'objet d'une nouvelle évaluation triennale. Sans doute la Municipalité, le comité d'embellissement et nos concitoyens ambitionnent-ils de maintenir la note obtenue et - pourquoi pas? - «atteindre l'inaccessible étoile» : cinq *Fleurons du Québec*!

Le mois de mai se profilant désormais à l'horizon, nous devons déjà penser aux aménagements du printemps. Pour y parvenir et à la lumière des observations rapportées plus haut, votre comité d'embellissement se permet de vous inviter à porter attention au «look» de votre propriété. Par exemple, en soignant ses abords côté rue et parfois côté rive, ou en meublant de quelques arbustes des espaces laissés déserts et sans charme, ou encore en égayant par un îlot fleuri la verte pelouse qui se déroule bien sagement devant la demeure.

Tout cela pour nous, pour égayer davantage nos promenades et faire partager à nos visiteurs les beautés et les charmes du bout de l'île!

Robert Martel,  
pour le Comité d'embellissement



## Des nouvelles du Pont de l'Île

### C'est confirmé : le ministère des Transports construira un nouveau lien entre la rive Nord du fleuve et l'île d'Orléans

Le pont Taschereau, construit il y a plus de 75 ans, disparaîtra-t-il?

La rencontre annoncée pour faire le point dans le dossier d'un nouveau lien entre la rive Nord du fleuve et l'île d'Orléans a eu lieu tel que prévu ce vendredi 30 mars, dans les bureaux de la MRC de l'Île-d'Orléans. Mme Louise Villeneuve, responsable des communications au ministère des Transports du Québec (MTQ), M. Jean-François Saulnier, de la direction territoriale au MTQ, M. Stéphane Dallaire, directeur du bureau des grands projets au MTQ, ont présenté aux maires de l'île et de la Côte-de-Beaupré et au député du comté de Montmorency, M. Raymond Bernier, les derniers développements dans ce dossier d'un nouveau lien.



Gracieuseté de Mme Hélène Bayard,  
Journal Autour de l'Île

### Bureau de projet

Tout d'abord, les représentants du MTQ ont annoncé qu'un bureau de projet regroupant l'ensemble des ressources dédiées à l'avancement et la coordination du projet avait été constitué. Ce bureau, sous la responsabilité de la Direction de la Capitale Nationale du ministère des Transports du Québec, entreprendra ses travaux dès ce printemps.

Depuis la dernière rencontre entre le ministère et les élus, en décembre 2010, le projet a progressé ce qui ne signifie nullement qu'une décision a été prise par rapport au type de lien qui sera construit. S'agira-t-il d'un pont à haubans, d'une jetée, d'une jetée-pont, d'un tunnel ? Rien n'est arrêté pour le moment. « Il faut d'abord, nous a dit M. Guillaume Paradis,

porte-parole du ministère des Transports, entreprendre des études environnementales et techniques tenant compte de chacune de ces options. On devra, entre autres, faire des études d'impact sur la faune aquatique et la navigation. Il faudra aussi procéder à des études plus poussées sur la nature du roc sur lequel reposera l'emprise du nouveau lien afin de déterminer quel type de structure serait le plus approprié. » Ces travaux préliminaires à la construction du nouveau lien n'affecteront pas la circulation sur le pont Taschereau.

### L'emplacement du nouveau lien

Ce qui est sûr, toutefois, c'est que le nouveau lien sera construit dans le voisinage du pont Taschereau. Il semble que les ingénieurs qui ont déterminé l'emplacement de ce pont il y a 77 ans aient choisi le meilleur endroit, celui qui assurait la meilleure assise pour les piliers. « À cet endroit, le roc est à environ 20 mètres de profondeur. Si on s'éloigne de ce secteur, le niveau du roc peut aller jusqu'à 90 mètres de profondeur; le sable et la terre qui le recouvrent ne peuvent constituer une assise suffisamment solide. Sans compter qu'il y a dans tout ce secteur des gaz de schistes dont il faut tenir compte », nous a dit M. Raymond Bernier. Le nouveau lien sera-t-il construit à l'Est ou à l'Ouest de l'ancien ? C'est à voir. « Nous devons aussi tenir compte des éléments patrimoniaux du secteur : la chute Montmorency et son parc sont des éléments importants du paysage et ne doivent pas être affectés », nous dit encore M. Paradis.

### Échéancier et coût

Combien de temps faudra-t-il avant qu'on puisse emprunter ce nouveau lien ? Sans vouloir se prononcer officiellement, le MTQ envisage l'horizon 2020, peut-être 2022. Et le coût ? Le choix du type de structure aura une incidence sur le coût de ce nouveau lien. Il est donc trop tôt pour s'avancer sur ce terrain.

### Qu'en-est-il de la côte du Pont ?

Le nouveau lien devant être construit à proximité du pont actuel, le tracé de la côte du Pont sera sensiblement le même que celui de l'actuelle côte sinon le même. Cette décision étant arrêtée, peut-être pourra-t-on reprendre très prochainement la réflexion sur la requalification de l'entrée de l'île.

### Qu'advient-il du pont Taschereau ?

Reste à savoir ce qu'il adviendra du pont Taschereau. « Le ministère des Transports

construira un nouveau lien et en assurera l'entretien. Quant au pont actuel, étant donné qu'il ne servira plus à la circulation, le ministère ne continuera pas à investir dans son entretien. D'autres instances (MRC?) prendront-elles la relève ? Voudra-t-on le conserver ou le démolir ? Il faudra y réfléchir », nous a dit M. Bernier. Enfin, il n'est pas exclu que des audiences du BAPE aient lieu si la demande en est faite.

Mme Hélène Bayard

Journal Autour de l'Île, 30 mars 2012

## Je me souviens

### **De la «grande visite» à Ste-Pétronille : Visite de Franklin D. Roosevelt et Winston Churchill à l'Île d'Orléans, en 1943**

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors que mon grand-père Pierre Beulé, chevalier de l'ordre de St Grégoire, président-fondateur de la Confédération des travailleurs Catholique du Canada aujourd'hui C.S.N., entretenait une volumineuse correspondance avec Alphonse Desjardins, fondateur des Caisse Desjardins, Charles E.L. Porteous s'installait à Ste-Pétronille sur un immense domaine appelé *Les Groisardières* comparable qu'à la grandeur de son génie financier. Ce domaine de l'Île d'Orléans est l'un des rares au Québec à traduire de si fortes influences et prétentions européennes. Ce qui reste du domaine est aujourd'hui propriété du Foyer de Charté, maison de spiritualité chrétienne, de méditation et de retraite fermée.

Au cours des nombreuses décennies pendant lesquelles la famille Porteous occupa cette propriété, et où d'ailleurs madame Porteous y décéda le jour même de son 99<sup>e</sup> anniversaire de naissance, plusieurs invités de marque passèrent. Ce domaine situé à Ste Pétronille était presque aussi renommé, à l'époque, que le Manoir Kent près de la Chute Montmorency.

En effet, madame Huguette Lacroix Grenier me racontait que le peintre Jean-Paul Lemieux y donnait des cours de peinture auxquels elle assistait et que le peintre, sous le patronage de madame Porteous et de sa fille Frances, grande admiratrice d'art tout comme son père Charles, y exposait ses toiles dans les

années 40 et 50 du siècle dernier.

D'autre part, dans sa plus récente publication, Helen Piddington, petite fille de Charles, rapporte que madame Porteous aimait grandement recevoir, et ce même jusqu'à un âge très avancé, et qu'elle entretenait des liens avec la haute bourgeoisie canadienne et même internationale.

La demeure *Les Groisardières*, véritable écrin de beauté, était l'endroit idéal pour ce genre de rencontres d'importance. Toujours dans le livre de madame Piddington, il est rapporté que presque tous les gouverneurs généraux du Canada ainsi que leur famille visitaient les Porteous lors de leur séjour obligatoire à la Citadelle de Québec. Ils voyageaient alors par voie maritime et après la construction du pont, par voie terrestre.

Cependant, le plus célèbre des visiteurs fut sans contredit le président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt qui vint visiter le domaine et la famille Porteous en 1943, lors de la célèbre Conférence de Québec. Cette visite est relatée dans le livre de madame Piddington et certaines personnes m'ont corroboré ce fait.

En effet, madame Marthe Laliberté-Rousseau, résidente de Ste-Pétronille se rappelle de cette visite. Aussi, dernièrement, le Père Germain Grenon, du Foyer de Charité me disait que Monseigneur Turcotte, ex-archevêque de Montréal, avait vu lui aussi passer le président Roosevelt sur l'Île alors qu'il était encore enfant. Dans les archives de la Franklin Roosevelt Presiden-

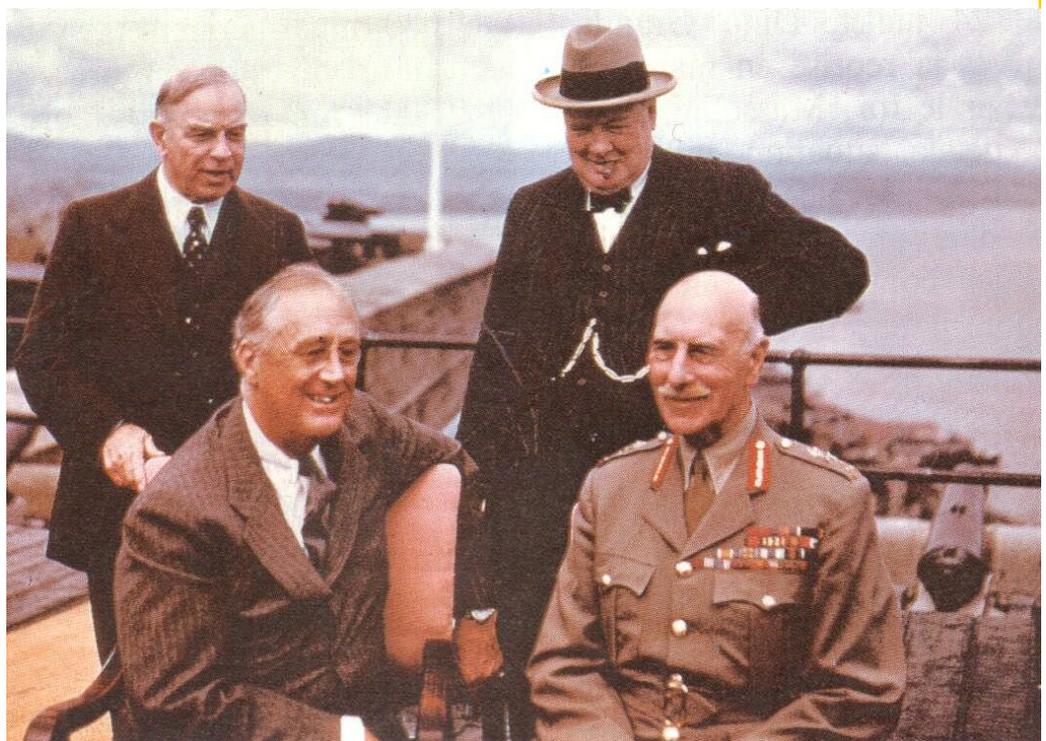
tal Library, Matthew Hansen nous rapporte

que la visite eu lieu le 22 août 1943 et que c'est Roosevelt qui appela lui-même madame Porteous et sa fille pour leur demander s'il pouvait passer prendre le thé à l'Île. Nous pouvons ainsi lire :

« À 2 h 43 p.m. le président Roosevelt accompagné de Winston et Clémentine Churchill sous forte escorte militaire et policière quittèrent la Citadelle en automobile pour faire le tour de l'Île. À la fin du trajet, ils s'arrêtèrent à la résidence de madame Porteous et de sa fille Frances. Ils retournèrent à la Citadelle à 5 h 45 p.m. ».

Le président Roosevelt, souvent photographié en chaise roulante, était tout comme mademoiselle Frances, atteint de poliomyélite. C'est lors de séjours dans un centre de traitement pour les personnes atteintes de cette maladie à Warm Springs en Géorgie, qu'elle fit la connaissance du président. Ce dernier y avait aussi une résidence d'été surnommée « Little White House » parce qu'il y passait plus de temps qu'à la Maison Blanche. C'est d'ailleurs dans cette résidence qu'il mourut en 1945, deux ans après sa célèbre visite à l'Île.

A propos de cette visite à Ste-Pétronille, madame Laliberté, parente avec le fondateur du magasin bien connu de la rue St-Joseph, nous raconte qu'après le passage de cette grande visite dans le village, sa grande amie Lorette Derome épouse de monsieur Clayton McQuade décida d'appeler leur nouveau fils du nom du premier ministre anglais c'est-à-dire « Winston » ( et oui c'est bien celui à qui vous pensez, le père



de la très connue Pénélope McQuade), je parie que cette dernière ne connaît pas cette anecdote sur l'origine du nom de son père !

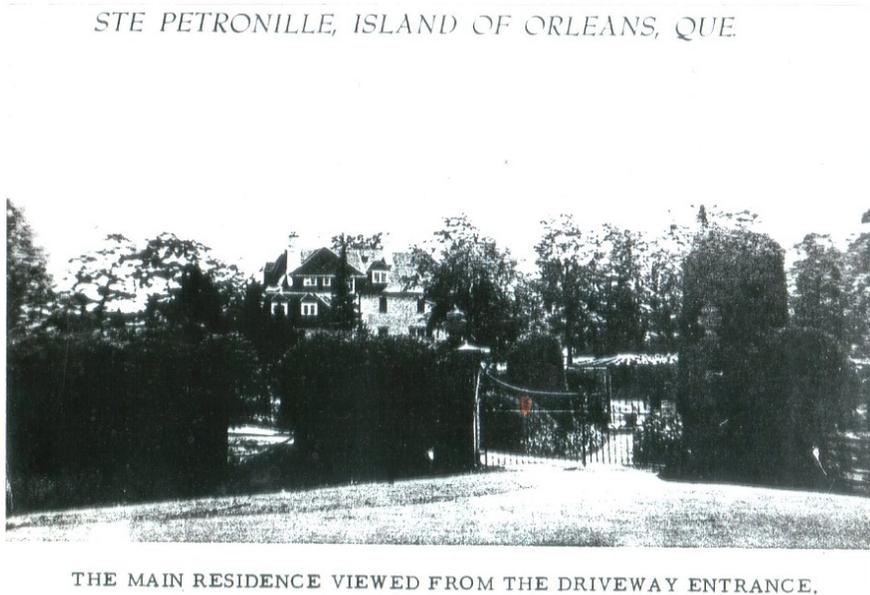
Yves –André Beaulé, Chronique « Je me souviens »

#### Ouvrages de référence :

- Franklin D.Roosevelt Presidential Library official File 200 box 64
- Des Jardins Oubliés 1860-1960 Alexander Reford Les productions du Québec, p.21
- Italian Gardens on Île D'Orléans, Cliffs H.Hodgins, Homes and Gardens dec.1926
- Correspondance de Pierre Beaulé, Archive de Famille
- Rumble Seat, Helen Piddington, Harbour Publishing, Co.2010

#### Photos:

Royal Trust Real Estate Sales Dept.  
Chronique du 20 siècle JOL international publishing.



## Visite de Pauline Marois à Sainte-Pétronille

Le 27 février dernier, Mme Pauline Marois, chef du Parti Québécois, rendait visite aux élus de Sainte-Pétronille qui en ont profités pour prendre quelques photos. Sur la photo ci-dessous, apparaissent de gauche à droite: M. Éric Bussiere, conseiller municipal, Mme Pauline Marois et M. Harold Noël, maire.



## EN VRAC...

### ENCOMBRANTS RÉSIDENTIELS

La collecte des encombrants résidentiels aura lieu le 30 mai.

N'est pas un encombrant résidentiel :  
Les carrosseries d'automobile, le bois servant à la construction, la tôle et la broche, les machineries agricoles et les carcasses de motoneige. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées.

Mais alors, qu'est-ce qu'un encombrant résidentiel ?

Articles volumineux ou pesants de façon non limitative, tels les meubles, les articles de ménage, les appareils électriques, les fournaies, les sommiers et matelas, les lits, les réservoirs d'eau chaude, les tapis ou tout autre objet non recyclable ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière.

### RAMASSAGE DES FEUILLES

Notez bien que la collecte des feuilles aura lieu le 18 mai prochain.

### SENS UNIQUE

Veillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

### ABRIS TEMPORAIRES

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1<sup>er</sup> mai.

### CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

### Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi: 9 h à 12 h  
13 h à 16 h  
Mercredi: 13 h à 16 h  
Soir sur rendez-vous  
Jeudi: 9 h à 12 h  
13 h à 16 h

Tél. : 418-828-2270  
Fax : 418-828-1364

## État des activités financières

### Exercice terminé le 31 décembre 2011

	2011		2010
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Taxes	917 948	917 935	884 959
Paiements tenant lieu de taxes	16 700	20 079	14 244
Transferts	19 600	29 524	24 515
Services rendus	36 440	34 746	37 678
Imposition de droits	36 012	67 298	49 739
Amendes et pénalités	4 000	2 742	4 664
Intérêts	3 100	7 573	7 894
Autres revenus	0		
	<b>1 033 800</b>	<b>1 079 897</b>	<b>1 023 693</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	371 625	334 512	341 394
Sécurité publique	237 600	244 214	230 891
Transport	163 125	179 654	171 962
Hygiène du milieu	101 000	89 172	80 142
Aménagement, urbanisme et développement	13 425	11 570	13 159
Loisirs et culture	189 025	122 394	126 781
Frais de financement	0	0	0
Amortissement des immobilisations	0	65 034	80 238
	<b>1 075 800</b>	<b>1 046 550</b>	<b>1 045 409</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>(42 000)</b>	<b>33 347</b>	<b>(21 716)</b>
<b>Amortissement des immobilisations</b>		65 034	80 238
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement		(40 295)	(20 429)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	42 000		
Surplus accumulé affecté		42 000	0
	<b>42 000</b>	<b>1 705</b>	<b>(20 429)</b>
	<b>42 000</b>	<b>66 739</b>	<b>59 809</b>
<b>Surplus de l'exercice à des fins budgétaires</b>	<b>0</b>	<b>100 086</b>	<b>38 093</b>